**Stage en milieu professionnel**

**ORGANISATION**

Deux stages de nature très différente peuvent ponctuer la scolarité des étudiants selon leur origine de formation : un stage de découverte et un stage métier.

Objectifs du stage de découverte

Le premier stage situé chronologiquement lors du premier semestre de la première année (il pourra se dérouler en partie sur des vacances scolaires), d’une durée d’une à deux semaines, est proposé exclusivement aux étudiants n’ayant jamais fait d’immersion en milieu professionnel. L’acquisition de compétences propres au référentiel n’est pas requise, il s’agit d’un stage destiné à accroître rapidement le potentiel professionnel. C’est l’établissement qui, dans le volet pédagogique de son projet d’établissement, décide, ou non, d’organiser ce premier stage.

Le stage de découverte ne fait pas l’objet d’un rapport de stage évalué dans le cadre des épreuves de certification du BTS.

Objectifs du stage métier

Le stage en milieu professionnel permet au futur technicien supérieur de prendre la mesure des réalités techniques et économiques de l’entreprise. Au cours de ce stage l’étudiant est conduit à appréhender le fonctionnement de l'entreprise au travers de ses produits, ses marchés, ses équipements, son organisation du travail, ses ressources humaines… C’est aussi pour lui l’occasion d’observer la vie sociale de cette entreprise (relations humaines, horaires, règles de sécurité, etc.).

Les périodes de stage en milieu professionnel sont laissées à l’initiative des établissements de formation afin de faciliter la mixité de public (scolaire / apprentissage).